

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 51120 B1** (51) Cl. internationale : **E05B 27/00; E05B 19/00**

(43) Date de publication :
31.01.2022

(21) N° Dépôt :
51120

(22) Date de Dépôt :
13.09.2018

(71) Demandeur(s) :
Talleres de Escoriaza, S.A.U., B. Ventas, 35 20305 Irun (ES)

(72) Inventeur(s) :
ALCELAY BEA, Jose ; SANCHEZ HERNANDEZ, Sergio

(74) Mandataire :
TOUNINA CONSULTING

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP18194349.9

(54) Titre : **SYSTÈME DE VERROUILLAGE AVEC UNE CLÉ ET UN BARILLET DE SERRURE**

(57) Abrégé : Système de serrure (100) comprenant une clé (1) comprenant un évidement de commande (12) sur au moins une des faces de la lame de clé (11), et un barillet de serrure (2) comprenant un élément de validation (231) configuré pour être logé dans l'évidement de commande (12) lorsque la clé (1) est insérée. L'évidement de commande (12) chevauche partiellement au moins une goupille de stator (26) lorsque la clé (1) a été complètement insérée dans le cylindre de serrure (2) et tournée vers une position dans laquelle l'évidement de commande (12) fait face audit stator. broche (26).

REVENDICATIONS

1. Système de verrouillage, comprenant

- 5 - une clé de serrure (1) comprenant une lame de clé (11), un creux de commande (12) sur au moins une des faces (111, 112, 113, 114, 115) de la lame de clé (11), et une pluralité de surfaces de code (14) disposées les unes derrière les autres dans la direction longitudinale de la lame de clé (11), et
- 10 - un barillet de serrure (2) comprenant
- un stator (21),
- un rotor (22) configuré pour tourner dans une ouverture du stator (21), comprenant un logement de clé (23) configuré pour recevoir la lame de clé (11),
- 15 ○ une pluralité de logements (24), chaque logement (24) contenant au moins une goupille de rotor (25) et une goupille de stator (26) qui sont déplaçables dans la direction radiale du barillet de serrure (2), les goupilles de rotor (25) et les surfaces de code (14) étant configurées pour coopérer les unes avec les autres lorsque la clé (1) a été entièrement insérée dans le barillet de serrure (2), et
- 20 ○ un élément de validation (231) configuré pour être logé dans l'évidement de commande (12),
- dans lequel l'évidement de commande (12) recouvre partiellement au moins une tige de stator (26) lorsque la clé (1) a été entièrement insérée dans le barillet de serrure (2) et tournée vers une position dans laquelle l'évidement de commande
- 25 (12) fait face à ladite tige de stator (26), la tige de stator (26) agissant comme un élément de verrouillage supplémentaire dans le cas où une clé frauduleuse avec un creux de commande (12) recouvrant complètement ladite tige de stator (26) est utilisée, **caractérisé en ce que** l'élément de validation (231) est situé dans le logement de clé (23) et est configuré pour être logé dans l'évidement de
- 30 commande (12) lorsque la clé (1) est insérée.

- 35 2. Système de verrouillage selon la revendication 1, dans lequel la lame de clé (11) comprend une face avant (115), deux faces latérales plus grandes (113, 114), et deux faces latérales plus petites (111, 112), l'évidement de commande (12) étant disposé sur la face avant (115), sur l'une des faces latérales plus petites (111), et sur au moins l'une des faces latérales plus grandes (113, 114).

3. Système de verrouillage selon la revendication 2, dans lequel l'évidement de commande (12) recouvre partiellement la tige de stator (26) dans le sens transversal de la clé (1).
- 5
4. Système de verrouillage selon la revendication 2 ou 3, dans lequel l'évidement de commande (12) recouvre partiellement la tige de stator (26) dans la direction longitudinale de la clé (1).
- 10
5. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'élément de validation (231) a la forme d'une pente et s'étend longitudinalement dans une section du logement de clé (23), sa hauteur diminuant dans le sens opposé au sens d'insertion de la clé (1).
- 15
6. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le barillet de serrure (2) comprend un élément de validation supplémentaire (232) après l'élément de validation (231) dans la direction opposée à la direction d'insertion de la clé (1), et la clé (1) comprend un évidement respectif (13) configuré pour loger l'élément de validation supplémentaire (232).
- 20
7. Système de verrouillage selon la revendication 6, dans lequel l'évidement respectif (13) de la clé (1) est un prolongement de l'évidement de commande (12).
8. Système de verrouillage selon la revendication 6, dans lequel l'évidement respectif (13) de la clé (1) est une rainure longitudinale (15).
- 25
9. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications 6 à 8, dans lequel l'élément de validation supplémentaire (232) se présente sous la forme d'une pente et s'étend longitudinalement dans une section du logement de clé (23), sa hauteur diminuant dans le sens opposé au sens d'introduction de la clé (1).
- 30
10. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications 2 à 9, dans lequel les surfaces de code (14) de la clé de serrure (1) sont situées sur la plus petite face latérale (112) de la lame de clé (11) opposée à la plus petite face latérale (111) de la lame de clé (11) sur laquelle se trouve l'évidement de commande (12).
- 35

11. Système de verrouillage selon la revendication 10, dans lequel l'évidement de commande (12) recouvre partiellement la tige de stator (26) lorsque la clé (1) a été entièrement insérée dans le barillet de serrure (2) et tournée de 180°.
- 5
12. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications 2 à 9, dans lequel les surfaces de code (14) de la clé de serrure (1) sont situées sur au moins une face latérale plus grande (113, 114) de la clé de serrure (1).
- 10
13. Système de verrouillage selon la revendication 12, dans lequel l'évidement de commande (12) recouvre partiellement la tige de stator (26) lorsque la clé (1) a été entièrement insérée dans le barillet de serrure (2) et tournée de 90° ou 270°.
- 15
14. Système de verrouillage selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le rotor (22) comprend un biseau de déverrouillage (221).